

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE

La Société Chimique a disposé au cours des années passées d'un certain nombre de Prix destinés à récompenser les chimistes dont les travaux ont été jugés dignes d'intérêt.

Nous allons passer en revue les principaux de ces prix, notamment ceux qui de nos jours continuent régulièrement à être distribués, — mais signalons qu'outre ceux-ci, dans la période 1906-1914, un certain nombre de groupements ont procuré à la Société Chimique les moyens de décerner divers prix; parmi eux citons le Prix de la Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques, le Prix de la Pharmacie Centrale, le Prix de la Chambre Syndicale du Commerce en gros des Vins et Spiritueux,... Ces Prix n'ont pas été distribués de façon suivie, et n'ont pas subsisté après la guerre 1914-1918.

PRIX NICOLAS LEBLANC

Le Prix Nicolas Leblanc est le premier prix dont ait disposé la Société Chimique. Il lui a été apporté par SCHEURER-KESTNER et provenait du reliquat de la souscription pour la statue LEBLANC. A la séance du 8 mai 1890 (1890 [3], 3, 769) ce prix est annoncé aux membres de la Société Chimique par la lecture du procès-verbal d'une délibération du Conseil du 7 février 1890 ainsi conçue :

« M. le Président donne lecture d'une lettre du trésorier de la Commission de la statue Nicolas LEBLANC offrant à la Société une somme d'environ 7.000 francs, à charge de fonder un prix portant le nom de Nicolas LEBLANC. Le Conseil accepte cette offre et décide que cette somme sera placée de la même manière que les autres fonds de la Société; il décide en outre que les intérêts de cette somme seront employés à un prix bisannuel de 500 francs, auquel sera jointe une médaille à l'effigie de Nicolas LEBLANC. »

Le règlement établi est le suivant :

Le prix sera décerné pour un mémoire de chimie pure ou appliquée qui aura dû être présenté à la Société sans que les auteurs aient besoin de déclarer qu'ils sont candidats à ce prix.

Il pourra être décerné à un Français ou à un étranger, à un membre de la Société ou à une personne qui n'en ferait pas partie. Seuls les membres du Conseil de la Société et de la Commission qui auront à décerner le prix seront exclus de ce concours.

Une commission composée de 9 membres (Président, 4 vice-présidents, secrétaire général, 3 membres nommés spécialement par le Conseil) proposera au Conseil un candidat. Le prix sera attribué après un vote du Conseil et décerné en séance publique.

En 1894 le règlement est légèrement modifié : la médaille constitue le prix et la somme de 500 francs n'est plus donnée qu'à titre d'encouragement.

Les bénéficiaires du Prix LEBLANC furent les suivants :

1890 LE VIGNON.	
1894 A. BIGOT et A. TRILLAT.	1894 [3], 11, 69.
1895 G. BERTRAND.	1896 [3], 15, 129.
1897 M. DELÉPINE et A. HÉBERT.	1898 [3], 19, 97.
1900 H. CAUSSE.	1900 [3], 23, 67.
1902 A. DEBIERNE.	1902 [3], 27, 35 et 97.
1903 A. HOLLARD.	1904 [3], 31, 70.
1904 M. HANRIOT.	
1906 G. URBAIN.	1906 [3], 35, 461.
1908 C. COFFIGNIER.	1908 [4], 3, 807.
1910 A. BROCHET.	1910 [4], 7, 604.
1912 O. BOUDOUARD.	1912 [4], 11, 698.
1920 M ^{me} P. RAMART-LUCAS.	1920 [4], 27, 657.
1921 G. MIGNONAC et J. MARTINET.	1921 [4], 29, 362.
1922 A. LEPAPE.	1922 [4], 31, 641.
(prix attribué à G. DUPONT dans les Procès-verbaux des séances du Conseil.)	
1924 R. CORNUBERT.	
1926 M. BADOCHÉ.	
1928 H. MOUREU.	
1930 P. MONDAIN-MONVAL.	
1932 H. DUVAL.	
1934 C. PRÉVOST.	
1936 DUBOIS.	
1938 F. OLMER.	1938 [5], 5, 1244.
1940 R. RÖHMER.	1941, 8, 844.
1942 H. P. GUÉRIN.	1942, 9, 693.
1944 P. PIGANIOL.	1944, 11, 197.
1946 FOEX.	
1948 A. PETIT.	1948, 737.

PRIX DE CHIMIE ORGANIQUE

Dans le procès-verbal de la séance du 12 janvier 1900 (1900 [3], 23, 67), présidée par HANRIOT, on apprend que : « Cette année deux de nos membres, MM. HERRAN et PILLET, ont fondé chacun un prix annuel de 500 francs destiné à encourager, le premier les travaux de chimie organique, le second les travaux relatifs à l'industrie des parfums. »

Le prix de Chimie organique (car M. HERRAN n'a pas voulu que ce prix portât son nom) est accordé à M. BLAISE. Le prix PILLET ne sera décerné qu'à partir de 1901. »

M. HERRAN se chargeait de financer le Prix de Chimie Organique sa vie durant tandis que M. PILLET ne le faisait que jusqu'en 1909 à moins qu'il ne renouvelle le prix.

Voici les lauréats de ce prix de Chimie organique qui n'a été décerné que jusqu'en 1912.

1899 E. BLAISE.	1900 [3], 23, 67.
1901 A. VALEUR.	1901 [3], 25, 103 et 145.
1901 J. BOUGAULT.	1902 [3], 27, 36 et 97.
1902 A. WAHL.	1903 [3], 29, 68 et 97.
1903 M. TIFFENEAU.	1904 [3], 31, 68 et 97.
1904 R. MARQUIS.	1905 [3], 33, 118 et 177.
1906 A. KLING.	1906 [3], 35, 459.

1907 R. LOCQUIN.	1907 [4], 1, 760.
1908 M. SOMMELET.	1908 [4], 3, 809.
1909 L. BRUNEL.	1909 [4], 5, 454.
1910 P. BRENAN.	1910 [4], 7, 602.
1911 P. CARRÉ.	1911 [4], 9, 690.
1912 H. DUVAL.	1912 [4], 11, 700.

PRIX LOUIS PILLET

Ce prix, dont nous venons de voir la fondation, devient après 1905 le prix du Syndicat des huiles essentielles. Les lauréats en furent :

1900 C. SATIE.	1901 [3], 25, 104 et 145.
1901 E. CHARABOT.	1902 [3], 27, 38 et 97.
1902 E. THEULIER.	1903 [3], 29, 69 et 97.
1903 Prix non décerné.	1904 [3], 31, 97.
1904 A. HÉBERT.	1905 [3], 33, 120 et 177.
1906 G. LITTERER.	1906 [3], 35, 463.
1907 J. RODIÉ (encouragement).	1907 [4], 1, 769.
1910 Prix non décerné.	1910 [4], 7, 607.
1911 Prix non décerné.	1911 [4], 9, 692.

PRIX ADRIAN

Dans la séance du 10 janvier 1913 de la Société Chimique (1913 [4], 13, 146), « M. HANRIOT donne lecture d'une lettre de M^{me} ADRIAN mettant à la disposition de la Société 200 actions de la Société française de produits pharmaceutiques dont le revenu servira d'abord à fonder un « Prix Adrian » annuel et d'une valeur de 1.500 francs, dont le surplus sera en partie capitalisé, en partie attribué aux publications de la Société. »

En fait M^{me} ADRIAN fait don à la Société Chimique le 22 décembre 1913 de 2 titres de rente 3% (un de 1.500 fr., et l'autre de 500 fr.) dont les arrérages seront employés à décerner chaque année un prix de 2.000 francs à un jeune chimiste français de moins de 30 ans. Le prix ADRIAN ne peut être partagé, mais il peut être donné plusieurs fois à la même personne.

Les lauréats du Prix ADRIAN furent les suivants :

1914 J. C. BONGRAND.	1914 [4], 15, 700.
1915 J. C. BONGRAND.	
1916 C. DUFRAISSE.	
1917 M. PICON.	
1918 P. CLAUSMANN.	
1919 R. DELABY.	1920 [4], 27, 657.
1921 J. TRÉFOUËL.	1921 [4], 29, 362.
1922 P. GÉRALD.	1922 [4], 31, 641.
1923 M ^{lle} M. MONTAGNE.	
1924 R. ESCOURROU.	
1925 M ^{lle} J. LÉVY.	
1926 A. KASTLER.	
1927 C. CHASSEVENT.	
1928 J. SCHMIDT.	
1929 P. MARMASSE.	1929 [4], 45, 575.

1930 L. ENDERLIN.	
1931 A. SAINT-MAXEN.	
1932 M. JANOT.	
1933 M ^{lle} D. SONTAG.	
1934 F. TROMBE.	
1935 J. GUÉRON.	
1936 R. PAUL.	
1937 J. P. MATHIEU.	
1938 P. MASTAGLI.	1938, 5, 1244.
1939 A. GUILLEMONAT.	1939, 6, 1270.
1940 G. PETIT.	1941, 8, 644.
1941 J. CALAS.	1941, 8, 644.
1942 G. WETROFF.	1942, 9, 693.
1943 N. LOZAC'H.	1943, 10, 397.
1944 C. PAQUOT.	1944, 11, 197.
1945 C. GLACET.	1945, 12, 227.
1946 D. GUETTIER.	
1947 JACQUES.	
1948 M. NICOL.	1948, 737.
1949 RIGAUDY.	1949, 570.

PRIX SCHUTZENBERGER

Le 10 janvier 1913 (1913 [4], 13, 146) « M. HANRIOT annonce que le comité de glorification de l'œuvre de P. SCHUTZENBERGER, présidé par M. HALLER, offre à la Société Chimique le reliquat de la souscription dont les intérêts permettront de fonder un prix triennal de 500 francs dans les conditions qui seront fixées par le Conseil. »

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1921. En voici les bénéficiaires successifs :

1921 J. LEROIDE.	1921 [4], 29, 362.
1922 G. DUPONT.	1922 [4], 31, 641.
(prix attribué à A. LÉPAPE dans les procès-verbaux des séances du Conseil.)	
1923 LAFARGE.	
1926 H. PIED.	
1929 F. SALMON LEGAGNEUR.	1929 [4], 45, 575.
1932 M ^{me} BRUZAU-CLERGEOT.	
1935 P. JAULMES.	
1938 P. ROCQUET.	1938, 5, 1244.
1941 M. DE FICQUELMONT.	1941, 8, 644.
1944 R. JACQUEMAIN.	1944, 11, 197.
1947 P. CLÉMENT.	

PRIX LOUIS ANCEL

Le testament de M. Louis ANCEL, Ingénieur, en date du 7 octobre 1920, contenait la phrase suivante :

« Je donne et lègue :

« A la Société Chimique de France une somme de 10.000 francs dont la rente devra servir à récompenser annuellement, sous le nom

de « Prix Louis Ance! », le meilleur travail ou mémoire scientifique présenté chaque année sur l'électrochimie, notamment sur l'électrolyse des substances organiques. »

La somme de 10.000 francs a été mise en dépôt jusqu'à ce que les revenus atteignent la somme de 500 francs. Le prix Louis ANCEL a été distribué à partir de 1929.

1929 L. ANDRIEUX.	1929 [4], 45, 575.
1930 J. BARBAUDY.	
1931 P. JACQUET.	
1932 R. DUFOUR.	
1933 P. MONTAGNE.	
1934 G. KRAVTZOFF.	
1935 A. P. ROLLET.	
1936 N. THON.	
1937 P. SUE.	
1938 M. DODERO.	1938, 5, 1244.
1939 P. DE BÉCO.	1939, 6, 1270.
1940 Pas décerné.	1941, 8, 644.
1941 Pas décerné.	1941, 8, 644.
1942 M. CHÈNE.	1942, 9, 693.
1943 J. CLÉRIN et F. J. TABOURY.	1943, 10, 397.
1945 M ^{lle} F. MAHN et J. BENARD.	1945, 12, 227.
1946 CHARMETANT.	
1947 G. WEISS	
1948 J. E. DUBOIS.	1948, 737.
1949 GAUGUIN.	1949, 570.

PRIX LE BEL

Les prix Le Bel ont été fondés par décision du Conseil de la Société Chimique de France dans sa séance du 23 mars 1942 pour honorer la mémoire de LE BEL, bienfaiteur de la Société. Ils sont distribués de préférence à des chercheurs s'occupant de stéréochimie ou de sujet d'études ayant fait l'objet des préoccupations de LE BEL. Leur montant, variable chaque année, est prélevé sur les revenus de la Fondation LE BEL.

1943 G. CHAMPETIER, J. V. HARISPE, L. VELLUZ.	} 1943, 10, 397.
1944 C. RIVIÈRE et M. BADOCHÉ.	
1945 J. LECOMTE, J. P. MATHIEU, M. FRÈREJACQUE.	} 1944, 11, 197.
1946 M ^{lle} G. CAUQUIL, M. J. MATHIEU, B. GAUTHIER, PAJEAU.	
1947 NORMANT.	
1948 GRIFFON.	1945, 12, 227.
GUY.	1948, 737.
KERSAINT.	1948, 737.
1949 SOUCHAY.	1949, 570.
WILLEMART.	1949, 570.

FONDATION LE BEL

Compte rendu du fonctionnement de la fondation LE BEL pendant l'année :

1933, 7 p., 1934, 1, 764.
1934, 6 p., 1935, 2, 961.
1935, 8 p., 1936, 3, 970.
1936, 6 p., 1937, 4, 993.
1937, 10 p., 1938, 5, 819.
1938, 4 p., 1939, 6, 943.
1939, 3 p., 1941, 8, 500.
1940, 4 p., 1941, 8, 503.